



# L'ECHO SYNDICAL

IWA 2995 UNION ADHÉRENTS  
L'AVANTAGE SYNDICAL OPEIU 166

Au service des travailleurs du Nord-Ontario



Volume 6 Édition 1

*L'Union fait la force*

Printemps 2004

## FUSION POSSIBLE DE LA IBA ET DES MÉTALLOS

Le comité exécutif national de la IBA – Canada a décidé d'entamer les négociations en vue d'une fusion possible avec le syndicat des métallos d'Amérique (USWA). Cette action vient à la suite d'une résolution prise par la convention nationale de la IBA en septembre dernier et enjoignant notre syndicat à « agressivement rechercher une fusion avec un syndicat compatible plus important. »

Les officiers du bureau national ont tenu des pourparlers préliminaires avec plusieurs syndicats nationaux et internationaux et ont recommandé qu'un comité composé de représentants syndicaux aux

niveaux local et national commence à forger les détails d'une alliance avec les métallos. Cette recommandation a aussitôt été entérinée par le comité exécutif national. « Nos officiers nationaux ont évalué les options et en sont venus unanimement à la décision que le syndicat des métallos était le plus compatible et qu'il existait un potentiel réel de réaliser une fusion mutuellement bénéfique maintenant et pour le futur de nos membres, » a dit le président national de la IBA, Dave Haggard.

Haggard reconnaît qu'il y a beaucoup de pain sur la planche avant que la fusion

ne devienne réalité. Notre syndicat tiendra une conférence de ses officiers et représentants nationaux et locaux à la fin mars pour appuyer et guider l'équipe de négociations. Si ces pourparlers portent fruits, une deuxième conférence aura lieu pour expliquer la teneur de l'entente et, ultimement, on procèdera à un référendum de tous les membres de la IBA au Canada. « Nous sommes enthousiastes face aux opportunités qui se présentent à nous, mais nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire, » dit Haggard. « La IBA est un syndicat fier et fort et il en est de même pour la USWA. Ensemble, nous aurions 250,000 membres au

Canada et, avec cette force, il n'y a pas de limite à ce que nous pourrions accomplir autant sur les lieux de travail que dans les communautés où nous vivons. »

La IBA – Canada est un syndicat national avec environ 55,000 membres dans sept provinces alors que la USWA, un syndicat international, compte plus de 600,000 membres au Canada et aux USA.

Pour de plus amples informations, et des mises à jour périodiques connectez vous au [www.iwa.ca](http://www.iwa.ca) ou appelez votre représentant local.

Ceci est un message  
du bureau national



Roland Laurin

## TEMBEC, K-LAKE PAS ENCORE SORTI DU BOIS

Tel que mentionné dans l'édition d'hiver, le moulin de la Tembec à Kirkland Lake a repris ses opérations bien que l'usine de rabotage ait été fermée au début de février, et ce pour une période de près de deux mois, dû au bas prix du madrier de 2x4x8. Entre temps, étant donné que les copeaux valent plus cher que le grade 'économie' (#4) de 2x4x8, le moulin va augmenter sa production de copeaux et

stocker les grades #1, 2, et 3 dans l'espoir que les prix reviendront à la normale d'ici deux mois. La compagnie espère que cette approche leur permettra de minimiser les coûts d'opérations tout en usinant leur bois dans les meilleurs délais. Cet état de choses a causé la mise à pied d'environ cinq membres.

Au même moment, au moulin de Tembec – Timmins, les membres sont retournés au travail sur deux quarts à la fin novembre et au début décembre.

Uniboard New Liskeard

Inc., pour sa part, a dû éliminer quelques postes autant chez les membres syndiqués que dans la gérance pour aider à réduire les coûts de production et pallier au bas prix du panneau de particules et la mauvaise situation financière de la compagnie. Le manque de demande pour le panneau de particules est aussi un facteur important. Ceci a causé la mise à pied d'environ cinq membres pour une période encore indéterminée.

Il ne reste qu'à souhaiter que le retour du printemps amènera plus de construction, ce qui augmentera la

demande et fera grimper les prix du bois d'œuvre et autres produits forestiers.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter mes meilleurs vœux et vous demander de ne pas oublier de prendre des vacances cet été; la vie est trop courte pour négliger le temps en famille.

Fraternellement;  
Roland Laurin

Connaissez votre  
syndicat,  
visitez nous au  
[www.iwa2995.on.ca](http://www.iwa2995.on.ca)

# LE COIN DU PRÉSIDENT

## MAMMAMATTAWA, RÉOLUTION POSSIBLE À L'HORIZON

La section locale est heureuse d'annoncer qu'un petit groupe de huit (8) travailleurs(euses) de Hornepayne, soit le Hornepayne Roman Catholic Separate School Board, a voté en faveur de se joindre à notre section. Ce groupe se compose de cinq (5) assistant(e)s à l'éducation, deux (2) surveillant(e)s et un(e) (1) secrétaire. Ces travailleurs(euses) ont donné la priorité à la sécurité d'emploi et l'ancienneté ainsi qu'aux salaires et bénéfices dans leurs demandes de négociations. Nous espérons pouvoir vous don-

ner les détails de leur nouvelle entente au prochain bulletin.

Nous avons dû annuler la session d'éducation syndicale de Port Elgin cette année à cause de la grève des représentants du C.T.C. Nous nous excusons auprès des membres affectés du peu de délai d'avis, mais la section locale n'avait aucun contrôle sur cette situation.

Votre syndicat est encore et toujours en négociation avec la Mammamattawa First Nation. Ces pourparlers entre les sections locales

2995 et 2693 et la Mammamattawa perdurent maintenant depuis quatre ans, mais, à la dernière réunion, il semblait qu'une solution était proche. La Mammamattawa est gérée à 100% par les autochtones. Encore la, nous vous donnerons de plus amples détails aussitôt qu'une entente est entérinée par les parties.

La saison estivale arrive à grands pas, je profite donc de cette occasion pour vous souhaiter un bon été et pour vous rappeler de prendre tous les congés de vacance



Guy Bourgoquin, président

auxquels vous avez droit. Vous avez travaillé fort pour mériter ces congés, donc profitez en pleinement; votre famille et vos amis vous en seront reconnaissants.

Fraternellement;  
Guy Bourgoquin

## PREMIER RAPPORT DU P'TIT NOUVEAU; LES MOULINS DE COCHRANE SURVIVENT MALGRÉ TOUT



Eric Carroll

Depuis mon embauche par la section locale à la mi-novembre, ça a été un plaisir et un défi pour moi de desservir les membres de la partie centrale de notre district (Kapusksasing à Cochrane).

Suite à la température trop clémente de décembre, les opérations forestières de la Spruce Falls ont subi quelques retards. Mais depuis, le travail a repris à pleine capacité et tous nos

membres travaillent à plein temps.

Le Centre de Dépendances de Cochrane Nord se prépare à l'embauche d'étudiants en placement et autre pour la saison estivale prochaine.

Le moulin de la Tembec à Cochrane est de retour en opération, et ce depuis le 2 février courant. Le comité spécial, qui consiste de membres syndiqués, de représentants de la gérance et du conseil de ville a accompli un bon boulot en travaillant ensemble pour la

réouverture de cette usine, et surtout, pour la maintenir en opération. L'usine de Cochrane souffre des mêmes maux que la plupart des autres unités de notre section locale, soit la hausse du dollar canadien, l'engorgement du marché, la baisse des prix, et la dispute sur le bois d'œuvre avec les Américains. Le comité avait une tâche ardue à accomplir car le point principal à régler était la réduction des coûts de l'approvisionnement en bois. À ce moment-ci les choses semblent bien aller et le comité spécial est en droit d'être fier de son travail.

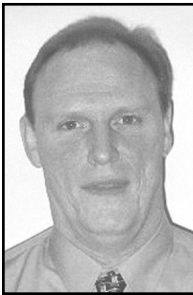
Chez Norbord – Cochrane les opérations reprennent du poil de la bête et nos membres sont tous au travail. Il est à espérer que le marché continuera à remonter la pente et que nos membres pourront éviter d'autres mises à pied.

En terminant, je souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances d'été, prenez le temps de relaxer et de profiter de la vie, en famille et avec vos amis.

Fraternellement;  
Eric Carroll



# SOUTENIR SON SYNDICAT C'EST S'AIDER SOI-MÊME !



Jacques Jean

## MISES À PIED MASSIVES À HEARST

Depuis le début de janvier, des réunions des membres ont été appelées afin d'élire des délégué(e)s qui assisteront à la convention biennale qui aura lieu les 27 et 28 mai prochain à Timmins, et aussi pour la conférence des femmes qui aura lieu au bureau local le 16 avril prochain. Il y a encore des unités qui n'ont pas eu l'occasion d'élire leurs représentants, mais ceci sera fait dans les prochaines semaines.

Un peu plus de 100

employé(e)s de l'usine de contreplaqué chez Columbia ont été mis à pied le 27 février dernier. Ces membres vont rejoindre la cinquantaine d'autres employé(e)s, permanents et à mi-temps, en chômage depuis décembre 2003, résultat de la faiblesse du marché et de la valeur du dollars canadien en hausse actuellement. Ceci affectera définitivement la communauté de Hearst ainsi que les environs. En ce moment, tout indique que cette mise à pied sera permanente pour ces membres, mais nous espérons toujours que celle-ci soit de courte durée et que tout rentrera dans l'or-

dre dans un futur rapproché. Entre temps, un comité a été formé pour aider ces personnes à trouver un autre emploi.

Les employé(e)s de chez Tri-Cept ont reçu un avis de mise à pied poentielle effectif le 22 Mars 2004. La compagnie évoque des difficultés financières pour expliquer la raison de cet avertissement. La compagnie a proposé aux employé(e)s de faire du temps supplémentaire sans paie dans le but d'atteindre 250,000 pieds de bois raboté par quart de travail de jour et de 315,000 pieds par quart de nuit, puisque ces derniers opèrent sur 4 quarts de 10

heures. Les employés ont accepté cette proposition en limitant le temps supplémentaire sans paie à un maximum de 1 heure par jour, ce qui a été accepté par la gérance. Notons que quand les opérations se déroulent normalement et sans bris d'équipement, la production atteint habituellement les objectifs visés par la compagnie à l'intérieur des heures normales de travail. En dernière minute, nous apprenions que cette mie à pied avait été évitée mais que les conditions étaient toujours précaires chez Tri-Cept.

Fraternellement;  
Jacques Jean

## QU'EST-CE QU'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE ET QUAND DOIS-JE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'INDEMNISATION ?

Selon la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail, 'maladie professionnelle' s'entend:

- d'une maladie résultant d'une exposition à une substance liée à un procédé, un métier ou une profession donnés dans un secteur d'activité;
- d'une maladie particulière à un procédé, un métier ou une profession donnés dans un secteur d'activité, ou qui en est caractéristique;
- d'un état de santé qui, selon la Commission,

exige que l'exposition d'un travailleur à une substance cesse temporairement ou de façon permanente parce que l'état peut être un signe précurseur d'une maladie professionnelle.

Si vous souffrez d'une maladie professionnelle incapacitante, vous avez droit à des prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (ci-après la 'Commission'), comme si vous aviez subi un accident du travail. La plupart des demandes d'indemnisation pour cause de maladie professionnelle sont traitées par

un groupe particulier de la Commission: l'Unité des dossiers complexes (maladies).

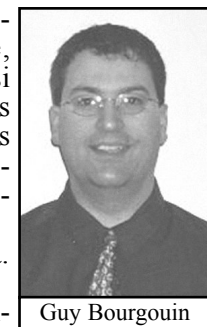
### Quand faut-il présenter une demande d'indemnisation?

La Loi vous oblige à présenter votre demande le plus tôt possible, mais de toute façon pas plus tard que six mois à compter du jour où vous découvrez que vous souffrez d'une maladie professionnelle. La Commission peut, dans certaines circonstances, prolonger le délai. Vous devriez donc présenter votre demande dès que la maladie

est diagnostiquée, même si vous n'avez pas d'incapacité physique à ce moment-là.

Vu la complexité des demandes d'indemnisation qui ont trait à des maladies professionnelles, vous devriez consulter un représentant compétent avant de formuler votre demande.

Fraternellement;  
Guy Bourgouin



Guy Bourgouin

La meilleure protection contre les maladies professionnelles est de connaître vos droits selon le SIMDUT et la Loi sur la Santé/Sécurité au Travail. Il est de prime importance de connaître les risques associés à votre emploi et les substances et matériaux auxquels vous êtes exposé(e)s à tous les jours. L'utilisation des méthodes de travail appropriées et le port des appareils de protection personnelle adéquats fournis par l'employeur aideront à réduire vos facteurs de risque. Si vous croyez être exposé(e)s à un risque excessif, rapportez le immédiatement à votre superviseur et/ou votre représentant du comité santé/sécurité.

## RAPPELEZ VOUS; SI ON DOUTE, ON S'INFORME !

Ce bulletin est  
publié par:

**IBA Canada  
Section 2995**

20 rue Riverside  
Kapusking Ontario  
P5N 1A3

Tel.: (705) 335-2289

Fax: (705) 335-5428

Courriel :

[iwakap@ntl.sympatico.ca](mailto:iwakap@ntl.sympatico.ca)

Site Web:

[www.iwa2995.on.ca](http://www.iwa2995.on.ca)

**Éditeur:**

Alain A. Charlebois  
[charlot@ntl.sympatico.ca](mailto:charlot@ntl.sympatico.ca)

**Journaliste:**

Louise Dionne  
[go20ljyv@ntl.sympatico.ca](mailto:go20ljyv@ntl.sympatico.ca)

**Comité Exécutif :**

**Président :**

Guy Bourgouin

**1ie Vice-président:**

Réal Vachon

**2ie Vice-président:**

Bruno Payant

**Secr. financier:**

Jacques Jean

**Secr. archiviste:**

Étienne Gagnon

**Conducteur:**

Roger Gauthier

**Gardien:**

Léo Levasseur

**Syndics:**

John Reese

Jerry Bouvier

Daniel Touchette

**Membres du conseil:**

Robert Bouvier

Marcel Rodrigue

Rémi St-Martin

## TEMBEC HONORE DEUX EMPLOYÉS POUR LEUR IMPLICATION EN SANTÉ/SÉCURITÉ

Le 9 janvier, 2004, confrère Lionel Léonard s'est vu décerner une plaque commémorative en reconnaissance de son implication en santé et sécurité sur les lieux de travail. Comme on peut le voir sur la photo ci-bas, M Dave Goss, directeur général des opérations forestières du nord-est, pour la Spruce Falls en a fait la présentation officielle en présence de confrère Guy Bourgouin, président de la section 2995 de la IBA et de confrère Eric Carroll, nouveau représentant syndical en charge du centre de notre district.

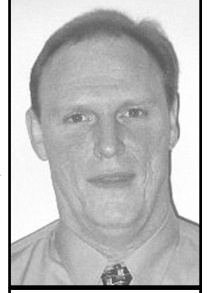
A l'emploi de la Spruce Falls et membre de la section 2995 depuis le 12 décembre, 1966, confrère Léonard fut sélectionné par ses pairs

pour recevoir cet honneur qui souligne son dévouement de longue date au sein du comité de santé et sécurité.

Ce même honneur a été accordé à confrère Réjean Daigle qui est à l'emploi de la Tembec à Hearst (Opérations forestières) depuis 1974. Malheureusement, nous n'avons pas reçu la photo de confrère Daigle à temps pour la publication. Nous nous excusons auprès de Réjean pour ce contretemps.

Bien que les gens qui s'impliquent en santé/sécurité ne le fassent pas pour les honneurs ou pour les tasses dans le dos, ça fait quand même chaud au coeur de

voir ces activistes bénévoles reconnus pour l'excellence de leur contribution qui, en fin de compte, profite à tous, tant aux syndiqués qu'aux employeurs.



Jacques Jean

Donc, félicitations aux récipiendaires de cette année et continuons tous à travailler en sécurité, pour nous-mêmes, nos confrères/consoeurs, et surtout pour nos familles qui espèrent à tous les jours que l'on retourne à la maison en santé et bien portant.

Fraternellement;  
Jacques Jean



**Avec l'été qui s'en viens, rappelez vous que la santé/sécurité ça se pratique aussi à la maison aussi bien que dans toutes les activités et loisirs que vous pratiquez. Aillez de bonnes vacances, relaxez, amusez vous, mais profitez des bonnes choses de façon sécuritaire tout en ménageant votre santé. Revenez reposé(e)s et prêt(e)s à affronter les nouveaux défis!**

